

NB !

En tant que collectif naissant, notre première lutte porte sur la préservation du foncier agricole. Nous sommes cependant conscient.es des problématiques de renouvellement, de transmissions pour les agriculteur.trices, notamment en raison de la difficulté d'accès au foncier. Nous soutenons donc les initiatives qui permettent l'installation d'agriculteur.trices qui participent à la préservation du vivant, à l'accès à une alimentation de qualité pour tous.tes et contribuent à la lutte contre le dérèglement climatique.

Demandez à être ajouté.e à notre listing mail !

Nous souhaitons une politique concrète de préservation des terres agricoles à travers le futur PLUi et dès à présent.



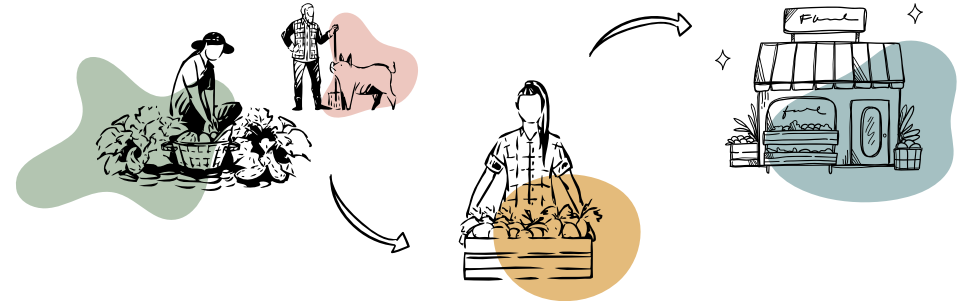
caaba07@proton.me
caaba07.org

Le caaba (collectif pour l'autonomie agri-alimentaire du bassin d'aubenas) s'appuie sur des compétences diverses pour inscrire la préservation des terres agricoles du territoire dans le futur PLUi.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

caaba

COLLECTIF POUR L'AUTONOMIE
AGRI-ALIMENTAIRE DU BASSIN D'AUBENAS



LE COLLECTIF POUR L'AUTONOMIE AGRI-ALIMENTAIRE DU BASSIN D'AUBENAS S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES DU TERRITOIRE !

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours amène une croissance de dépôts de permis de construire sur des zones encore préservées. C'est le moment de s'impliquer pour faire valoir l'importance de protéger nos terres fertiles, qui, aujourd'hui et demain, permettront d'aller vers l'autonomie alimentaire de notre territoire en assurant une production alimentaire de qualité.

Pourquoi est-ce important de s'orienter vers l'autonomie alimentaire ?



dérèglement climatique
impactant les cultures



inflation du prix des
énergies dont dépend
le fonctionnement
de notre système
alimentaire



disparition de la
biodiversité



dégradation et
artificialisation des sols



crises politiques,
économiques et sanitaires

POURQUOI PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE ?

Pour favoriser l'installation agricole



Les agriculteur.trices sont les producteur.trices de notre alimentation !

Nous souhaitons assurer la protection des terres agricoles pour installer de nombreux.ses agriculteur.trices, indispensables à la production de denrées alimentaires. D'ici 2030, un.e agriculteur.trice sur deux sera en âge de partir à la retraite (source : MSA).

La préservation des terres fertiles est indispensable pour favoriser l'accès au foncier pour les agriculteur.trices d'aujourd'hui et de demain.

Les terres fertiles sont des parcelles qui présentent de bons potentiels agricoles, qui bénéficient d'un canal d'irrigation, mécanisables et qui risquent pourtant d'être artificialisées...

Pour favoriser une production alimentaire de qualité sur notre territoire



Aujourd'hui nous pensons être à l'abri de la faim car le système économique laisse penser que nous ne manquons de rien. Pourtant, la pandémie, la guerre en Ukraine, les effets du dérèglement climatique sur les rendements agricoles, l'inflation et l'épuisement des ressources énergétiques, nous font peu à peu réaliser que nous sommes dans l'incapacité de subvenir à nos besoins alimentaires en cas de crise, en Ardèche, comme à l'échelle de la France. Sur le Bassin d'Aubenas, les surfaces agricoles sont 3 fois trop faibles pour satisfaire les besoins de sa population alors que nous sommes sur un territoire rural (source : PAT Bassin d'Aubenas).

Préserver les terres fertiles, c'est permettre à des agriculteur.trices de vivre de la terre et aux citoyen.nes de développer les jardins ouvriers et familiaux pour tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire.

Pour lutter contre le changement climatique et pour préserver notre environnement



Plus nous imperméabilisons la terre, plus nous sommes fragiles face aux changements climatiques. Les sols imperméabilisés ne peuvent plus absorber les précipitations, ce qui provoque des crues, des inondations et des glissements de terrain. Moins de végétalisation signifie également une accentuation de la sécheresse, du phénomène d'îlots de chaleur et de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Moins de terres non artificialisées entraîne une disparition des espaces qui accueillent la vie et ainsi une perte significative de la biodiversité. Les terres agricoles sont depuis toujours les plus touchées par cette artificialisation, comme la zone commerciale de Ponson-Moulon qui a sacrifié plus de 20 hectares de terres fertiles.

COMMENT PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE ?

Nous souhaitons participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CCBA qui est en cours de rédaction ! C'est ce document qui va fixer les règles d'urbanisation et d'aménagement du territoire pour les prochaines années. **Il joue donc un rôle essentiel dans la préservation du foncier agricole, de notre paysage et de notre qualité de vie.** C'est aussi le moment opportun pour se questionner collectivement, citoyens et élus à ce sujet.

L'entrée en vigueur du PLUi est prévue pour 2025 et ce n'est qu'à partir de cette date que les permis de construire devront respecter les nouvelles règles. D'ici 2025, de nombreuses terres fertiles courent le risque d'être urbanisées.

Nous recherchons du soutien pour amplifier la portée de notre message : **"protégeons les terres agricoles du Bassin d'Aubenas de l'artificialisation"**. Cela nous permettra d'interpeller nos élus avec légitimité.



Signez la tribune pour soutenir
la préservation de nos terres agricoles !
<https://chnng.it/fcdnM5LWst>